

# *Les drones, un univers qui s'ouvre à la rivière*

23 novembre 2020

Échange avec Teddy GAUD (pilote de drones)



**Du 19 au 27  
novembre 2020**

**CONFÉRENCES  
& ATELIERS  
EN LIGNE**

*Forum des Techniciens  
Médiateurs des Rivières  
«en mode virtuel !»*





---

## Règlementation Drone

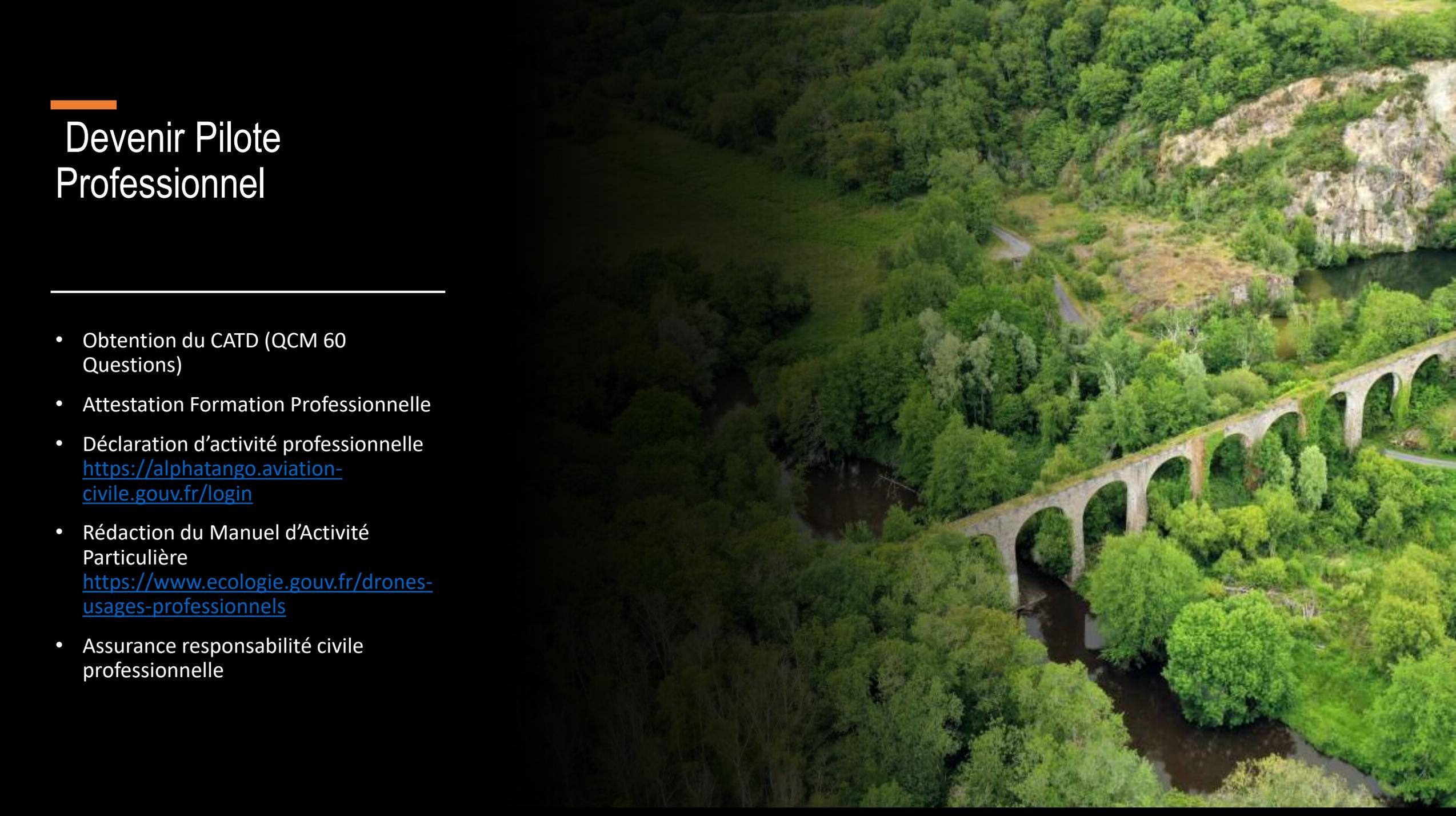
---

- Hauteur de vol maximum : 150 m
- Vol en vue
- Vol en agglomération interdit
- Survol des personnes interdit
- Obligation d'enregistrer les drones de + de 800g auprès de la DGAC

# Devenir Pilote Professionnel

---

- Obtention du CATD (QCM 60 Questions)
- Attestation Formation Professionnelle
- Déclaration d'activité professionnelle  
<https://alphantango.aviation-civile.gouv.fr/login>
- Rédaction du Manuel d'Activité Particulière  
<https://www.ecologie.gouv.fr/drones-usages-professionnels>
- Assurance responsabilité civile professionnelle



# SCENARIOS DRONES

S1			200 m →	↑ 150 m	 150
S2			1000 m →	↑ 50 m  150	↑ 150 m  2
S3			100 m →	↑ 150 m	 8
S4			illim →	↑ 150 m	 2



## Liens Utiles

---

- Restrictions de vol de loisirs  
<https://www.geoportail.gouv.fr/carte?c=2.662553,49.520277&z=14&l0=GEOGRAPHICALGRIDSYSTEMS.MAPS.SCAN25TOUR:GEOPORTAIL:>
- Mach 7drone  
<https://www.mach7drone.com/>
- Entraînement à l'examen théorique  
<https://drone-exam.fr/>
- Achat de drone et homologation S2  
[https://www.studiosport.fr/?msclkid=4cdbe7eeb0bc1e0fe058b85c63a8461b&utm\\_source=bing&utm\\_medium=cpc&utm\\_campaign=](https://www.studiosport.fr/?msclkid=4cdbe7eeb0bc1e0fe058b85c63a8461b&utm_source=bing&utm_medium=cpc&utm_campaign=)

# Sur le chat...

- 11:22:09 De D. MAFFRE (Etab. public Loire) : info utile : pour préparer l'examen, il existe aussi le site "Chez GLIGLI" qui propose des QCM des années passées
- 11:28:29 De ROUX Mathias (SIAV) Syndicat Vézère en Corrèze : S4 il vaut mieux louer un hélicoptère
- 11:34:25 De Jérôme Clair-CPIE VdG : Lien vidéo rivière tournée par drone : <https://www.youtube.com/watch?v=26MZ7PSTXSk>  
D'autres vidéos sont accessibles sur la chaîne youtube de Teddy.
- 11:38:56 De ROUX Mathias (SIAV) Syndicat Vézère en Corrèze : est-il possible de voler à hauteur des arbres?
- 11:39:37 De Sylvie Fonteny CD17 : est-ce qu'on peut zoomer plus sur la végétation pour l'identifier?
- 11:42:49 De Marcelline Charpentier - SEBB : Est-ce qu'on peut prendre un point GPS à partir de la position du drone ?
- 11:44:26 De Julien ENDELIN - COCM : Perte de connexion = plouf ?
- 11:49:04 De Julien ENDELIN - COCM : Serait-il possible d'avoir une liste de marques et modèles (intéressants ou à éviter) selon différents budgets et utilisations ?
- 11:49:41 De SMBS - Yann DAVITOGU : On a testé l'identification d'espèce végétale (Elodée du Canada) au SMBS sans succès. Cela semble plus adapté pour certaines espèces, plutôt émergées.
- 11:50:46 De Florence Francllet - Institution Adour : Les vols présentés dans la vidéo sont-ils faits sous S2 ? Le suivi des berges (identification de zones d'érosion ?) serait-il envisageable ?
- 11:51:00 De Emmanuel Rojo-diaz-Syndicat de rivière en Charente : coût moyen pour un drone de ce type?
- 11:51:46 De D. MAFFRE (Etab. public Loire) : exemple utilisation au sein de l'EP Loire : réalisation d'orthophoto pour le suivi de la dynamique latérale des cours d'eau (mobilité des bancs, volume et surface érodée, etc.
- 11:53:30 De Marcelline Charpentier - SEBB : Est-ce qu'on peut louer un drone ?

11:57:05 De Jérôme Clair-CPIE VdG : Pix4D maper

11:58:50 De D. MAFFRE (Etab. public Loire) : Même si mise à disposition gratuite, si le vol est fait dans un cadre professionnel il faut le "permis"

12:01:40 De Florence Franclet - Institution Adour : En zone rouge (base militaire) est-il possible de faire un survol type S2 ?

12:02:31 De SMBS - Yann DAVITOGU : Oui, mais plutôt adapté grands milieux ou petits milieux mais non végétalisés... Sinon, délimitation de zones inondables, état des lieux ripisylve... Et plus largement très utile en com

12:03:19 De ROUX Mathias (SIAV) Syndicat Vézère : Reportage pouvant valoriser des actions, Observation laisse de crue

12:04:42 De SMBS - Yann DAVITOGU : La LPO Vienne fait des suivis repro outarde et busards en drone, même des suivis nocturne outarde par caméra thermique

12:05:43 De Aurélie CLAVAL : Y a t-il déjà eu des recensements Jussie à partir de drones ? Si oui, quelle méthode utilisée ?

12:08:01 De D. MAFFRE (Etab. public Loire) : utilisation de la télédétection sur la base d'orthophoto

12:11:05 De Julien ENDELIN - COCM : Pour la télédétection peut-être un passage par photoshop pour sélectionner les gammes de couleurs.

12:12:34 De Emmanuel Rojo-diaz-Syndicat de rivière en charente : on pourrait faire des achats groupés/mise a disposition

12:15:04 De Julien ENDELIN - COCM : Merci beaucoup pour tous ces éléments.

12:15:24 De Delphine Lartoux - CT Fouzon : Merci pour cette présentation.

12:15:33 De Marcelline Charpentier - SEBB : Merci

12:15:57 De ROUX Mathias (SIAV) Syndicat Vézère en Corrèze : Merci. A la prochaine.

12:15:59 De Sylvie Fonteny CD17 : Merci beaucoup, bonne journée à vous

12:16:03 De Emmanuel Rojo-diaz-Syndicat de rivière en charente : merci bon appetit

12:16:07 De SMBS - Yann DAVITOGU : Merci et bon app

12:16:09 De Matthieu Rassineux - SYAGC : Merci pour cette présentation

12:16:31 De Florence Franclet - Institution Adour : Merci pour cette présentation et bonne journée à tous

12:16:47 De Aurélie CLAVAL : Merci, échanges intéressants :-)

12:17:02 De Didier PERTHUIS CD 86 : Merci très instructif.

## Le réseau TMR est soutenu par :



Établissement public du ministère chargé du développement durable



AGENCE DE L'EAU  
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



RÉGION  
Nouvelle-Aquitaine



Région  
Centre-Val de Loire



Teddy GAUD (pilote de drones)

## Avec la participation de :



Formation



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale  
des Territoires



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE



CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
HAUTE-VIENNE

## Mais aussi :

- Syndicat Mixte d'aménagement du bassin de la Gartempe et des ses affluents,
- Lycée Agricole de Montmorillon,
- Syndicat Mixte du bassin de la Seudre.